

L'ENSEIGNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

Actes du 2^{ème} Colloque International de Pécs
22—26 avril 1992



Sep. 3051 ? R.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA	
LAS PALMAS DE G. CANARIA	
N.º Documento	348196
N.º Copia	841196

Une sensibilisation aux problèmes des accents et des registres de langue est donc, d'après nous, nécessaire dans l'apprentissage du français en tant que langue et culture étrangères.

Mais à quel moment de l'apprentissage doit-on aborder de telles questions? En principe très tôt, car sensibilisation ne veut pas dire exploitation et encore moins appropriation. Comment s'y prendre? Tout dépendra, bien sûr, du public visé, l'enseignement proposé à des enfants, des adolescents ou des adultes ne pouvant être le même.

En ce qui nous concerne, c'est à des étudiants universitaires que nous nous adressons. Il s'agit d'une part d'étudiants préparant un diplôme de Traducteur-Interprète (première année d'École universitaire) où un enseignement de 5 heures de langue française — dont une heure pendant deux mois consacrée à la francophonie — est assuré. D'autre part, pour les étudiants de 5ème et dernière année de Philologie Française (diplôme débouchant notamment sur l'enseignement), nous assurons un programme de langue de 5 heures par semaine dont 2 sont exclusivement orientées vers la francophonie.

C'est par les textes oraux et écrits que nous abordons la francophonie. Une première sensibilisation est proposée à partir d'un échantillonnage sonore qui nous permet de faire rapidement le tour de certains français parlés ailleurs qu'en France. Notre choix se veut doublement sélectif car il va retomber sur des morceaux marqués linguistiquement et du point de vue culturel. Nous nous efforçons d'une part d'aborder des textes motivants et d'autre part de tenir compte d'une progression quant aux difficultés que présentent les textes. En effet, plus le français sera marqué, plus il sera facile à reconnaître par nos étudiants. A l'aide de grilles et de consignes bien précises, le étudiants sont amenés à dresser une liste de variantes (phonologiques, syntaxiques, lexicales et culturelles) observées par rapport au français standard, normatif, qu'ils connaissent. Notre but étant de montrer un état de langue existant ailleurs qu'en France.

Parallèlement, la présence de cette francophonie dans le monde va se compléter grâce aux cartes qui permettent de la situer géographiquement.

Une étude plus approfondie va cerner le cas particulier du français canadien.

L'écoute de la «Défense de la langue québécoise» par Michèle Lalonde permet de repérer certains traits particuliers de la prononciation canadienne, mais aussi du lexique. Traits qui pourront être reconnus plus tard dans des extraits du film canadien «Le Déclin de l'empire américain». Nous proposons également des extraits de chansons où se pose le problème des registres de langue. C'est ainsi que nous analysons

d'une part le québécois, d'autre part le joual. Ceci nous sert d'entrée en matière pour analyser des extraits (morceaux choisis) du roman de Michèle Marinou *Cassiopee ou l'été polonais* et de la nouvelle *Le beau pétard* d'André Major. Le premier relevant d'une langue plus soignée, la seconde offrant de nombreuses marques linguistiques à tendance joulaisante.

Le travail consiste à relever dans les extraits proposés toutes les marques préalablement soulignées par le professeur. Les éléments relevés sont classés sur des grilles portant les étiquettes suivantes:

1. phonétique
 - 1.1. transcription de l'oral à l'écrit
 - 1.2. le problème des voyelles
 - 1.3. le problème des consonnes
2. lexique
 - 2.1. archaïsmes
 - 2.2. québécismes
 - 2.3. anglicismes
3. morphologie et syntaxe
 - 3.1. les pronoms personnels
 - 3.2. le verbe
 - 3.3. la négation
 - 3.4. la forme interrogative
 - 3.5. l'inversion
4. éléments propres à la culture québécoise.

Allusions politiques, historiques, géographiques et culturelles.

Cette activité de recherche se fait par équipes ce qui permet d'aborder un plus grand nombre d'extraits d'une même oeuvre. Dictionnaires et glossaires du français canadien sont mis à la disposition des élèves pour dissiper les doutes.

La mise en commun des résultats aboutit à un tableau illustratif sinon exhaustif de cet état de langue qu'est le français canadien. Il reste ouvert et peut être complété ultérieurement par d'autres recherches proposées en fonction du déroulement du programme. Il se veut d'utilité pour d'autres lectures d'ouvrages d'auteurs québécois (en particulier des extraits de A. Hébert, M. Tremblay, R. Ducharme, A. Maillet, G. Godin etc.).

Nous complétons ce panorama linguistique par une vision culturelle (géographique et historique) des différents espaces francophones. Mettant à leur disposition une bibliographie sommaire, les étudiants rassemblent des données sur un espace francophone qu'ils exposent ensuite oralement en cours. Une fenêtre s'ouvre ainsi sur d'autres cultures, d'autres littératures, d'autres normes.